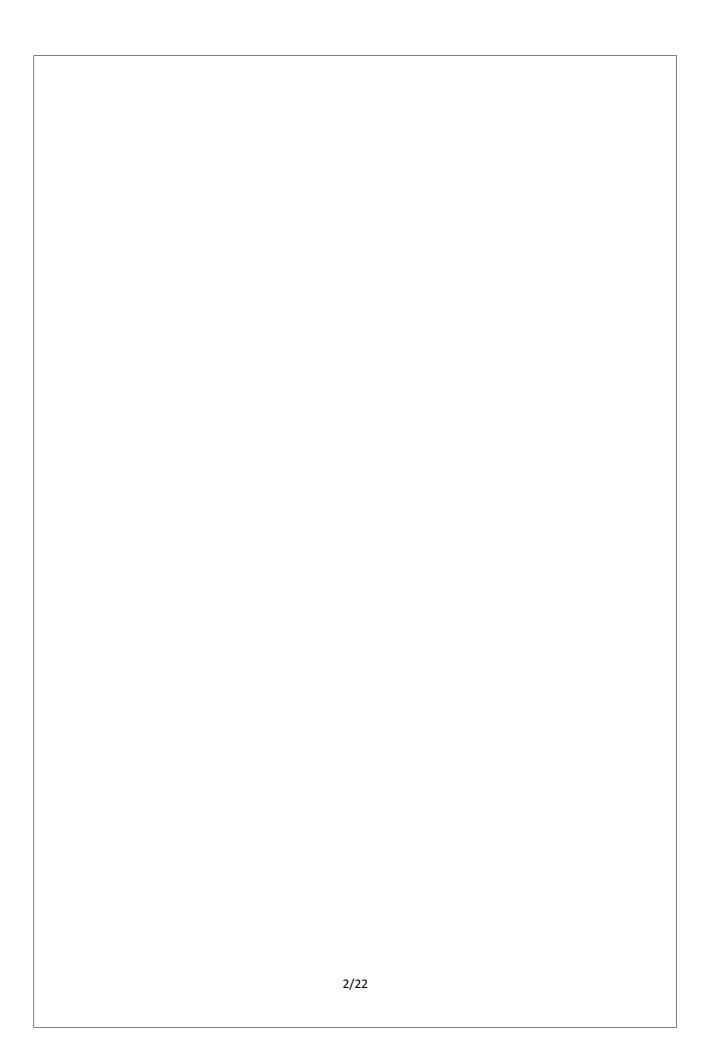


Formation des délégués

Livret du formateur

Programme général :

- Lundi 8 novembre (8h 9h) : Assemblée générale des délégués
- Lundi 8 novembre (9h 10h): Formation « Le CA »
- Lundi 15 novembre (8h 10h): Formation « Délégués en 2nde »
- Lundi 15 novembre (10h 11h): Formation « Le Conseil de Classe »
- Lundi 15 novembre (13h00 16h): « Représenter, rapporter »
- Vendredi 19 novembre (8h 10h): Formation « Le CVL »





Lundi 8 novembre : Assemblée générale des délégués

Assemblée générale des délégués

Quand? Lundi 8 novembre 8h00 - 9h00

Lieu ?
Salle polyvalente

Pour qui ? Délégués de classe et délégués CVL

Par qui? Animé par le(s) CPE

Description

- Félicitations pour le mandat
- Présentation rapide des instances et acteurs de l'établissement
- Projet de développer l'investissement des élèves avec une formation réelle et un CVL actif
- Élection des 4 membres du CA parmi les délégués de classe et rappel du nom du viceprésident du CVL nommé de fait au CA.
- Annonce du programme de formation qui se déroulera sur la quinzaine qui suit la rentrée des vacances de la Toussaint.



<u>Lundi 8 novembre :</u> Formation « Le Conseil d'Administration »

Formation délégués - Le CA

Quand?

Lundi 8 novembre 2010 9h00 - 10h00

Lieu?

Salle Polyvalente

Pour qui?

Délégués élus au CA et au CVL

4 élus délégués de classe au CA + le vice président du CVL + 9 autres élus CVL = 14 élèves

Par qui?

Animé par le CPE et la proviseur-adjointe et Carmen (TSEU)

Thème

Présentation du Conseil d'Administration, des questions budgétaires et de la notion de projet.

Description

Intervention avec le proviseur adjoint et éventuellement l'intendant sur le CA, le conseil de discipline et le CESC.



Lundi 15 novembre (matin 1/2): Formation « Délégués en 2nde »

Formation Délégués - Délégué en 2nde, qu'est-ce que c'est ?

Quand?

Lundi 15 novembre 2010 08:15 - 10:05

Lieu?

Salle polyvalente

Pour qui?

Délégués de classe niveau 2nde + suppléants 16 élèves

Par qui?

Animé par le CPE

Thème

Le délégué, qu'est-ce que c'est?

Description

- 10' : distribution et présentation de l'outil le "livret du délégués"
- 45' Jeu du journaliste : présentation des délégués en binôme.
- 55' Un mot, une idée : représentations du délégué (logiciel freemind)

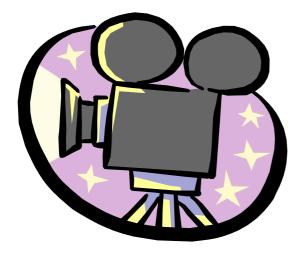
INTERVIEW BINÔME ou JEU DU JOURNALISTE

- A Répartition des élèves par **groupes de deux**, A et B seront choisis parce que, précisément, ils ne se connaissent pas ou peu.
- B A et B ont 10 mn pour s'interroger réciproquement et rassembler le maximum d'informations sur le partenaire (suggérer quelques types de questions : famille, résidence, origine scolaire, projets d'avenir, goûts, loisirs, appartenance à un groupe sportif, culturel..., as-tu déjà été délégué ? pourquoi es-tu devenu délégué ? quelles difficultés présente la fonction de délégué ? ...).
- C Le grand groupe est reconstitué, en cercle :

A présente B (B reste muet) puis B présente A (A reste muet).

- D Les autres membres du groupe peuvent interroger le présentateur au sujet de la personne présentée. Celle-ci n'intervient, pour rectifier ou nuancer la manière dont elle a été perçue, qu'au moment de devenir elle-même présentatrice.
- E Il est important que **chacun soit clairement "identifié".** Cette situation située au début de la formation est "débloquante".

" INTERVIEW BINÔME "



Vous avez 10 mn pour vous interroger réciproquement. Le questionnement peut porter sur :

- la famille
- les loisirs culturels et sportifs
- le lycée (la classe)
- les projets
- ce que vous aimez ou n'aimez pas dans la vie

Dans tous les cas, vous devrez parmi ce questionnement, obtenir obligatoirement la réponse au moins aux cinq questions suivantes :

- 1- Quels sont tes points forts pour exercer le rôle de délégué?
- 2- Quelle est "ta passion": (une activité, un loisir, un centre d'intérêt)
- 3- Quel est ton dégoût (ce qui te répugne le plus)?
- 4- Si tu devais expliquer ta fonction de délégué(e) à un inconnu, que dirais-tu?
- 5- Quels sont les qualités que t'attribuent le plus souvent tes amis ?

UN MOT, UNE IDÉE

CONSIGNES

- L'expression " délégués de classe " est inscrit au milieu du paper board (ou sur l'écran principal de Freemind) et vous vous exprimerez sur ce mot.
- Les phases 1,2,3 se déroulent sans échange de paroles.

ORGANISATION

Première étape :

- Phase n°1: Création de groupes de 4 élèves. Chaque groupe réfléchit sur l'expression "délégués de classe". Le document « les délégués de classe france live » leur est remis comme point d'appui.
 Ils peuvent y repérer des mots/fonctions importants.
- Phase n°2: Un représentant de chaque groupe vient écrire au tableau (ou sur Freemind) tout ce que l'expression " délégués de classe " leur suggère.
- Phase n°3: les élèves soulignent au tableau (ou sur Freemind) les mots qui leur semblent importants.
- Phase n°4 : les élèves rayent au tableau (ou sur Freemind) les mots qui les dérangent.

Seconde étape :

• Phase n°5 : Débat animé par le formateur sur les raisons qui justifient les mots soulignés et les mots rayés.

Troisième étape :

• Phase n°6 : Les élèves classent les mots en autant de thèmes qu'ils le souhaitent.

OBJECTIFS:

Il s'agit de réfléchir individuellement puis en groupe sur la fonction de délégués de classe. A ce titre, je joins le document « les délégués de classe – france live ». Des mots-clefs comme informateur, interlocuteur, animateur et intervenant doivent être mis en avant, à partir des propositions retenues sur le tableau (ou freemind) et du document joint.

UN MOT, UNE IDÉE

CONSIGNES

- L'expression " délégués de classe " est inscrit au milieu du tableau (ou logiciel) et vous vous exprimerez sur ce mot.
- Les phases 1,2,3 et 4 se déroulent sans échange de paroles.

ORGANISATION

Première étape :

- Phase n°1: Création de groupes de 4 élèves. Chaque groupe réfléchit sur l'expression "délégués de classe" et peut s'aider du document « les délégués de classe – france live ».
- Phase n°2 : Un représentant de chaque groupe vient écrire au tableau tout ce que l'expression " délégués de classe " leur suggère.
- Phase n°3: les élèves soulignent au tableau les mots qui leur semblent importants.
- Phase n°4 : les élèves rayent au tableau les mots qui les dérangent.

Seconde étape:

• Phase n°5 : Débat animé par le formateur sur les raisons qui justifient les mots soulignés et les mots rayés.

Troisième étape:

• Phase n°6 : Les élèves classent les mots en autant de thèmes qu'ils le souhaitent.



Lundi 15 novembre (matin 2/2): Formation « Le Conseil de Classe »

Formation délégués - Le conseil de classe

Quand?

Lundi 15 novembre 10:20 - 11:15

Lieu?

Salle polyvalente

Pour qui ?

Délégués de classe de tous les niveaux

28 élèves

Par qui?

Animé par le CPE et éventuellement intervention du Proviseur Adjoint, du chef des travaux responsable TICE et/ou d'un PP qui connait les conseils de classe de Flaubert

Thème

Le conseil de classe

Description

- Distribution rapide des livrets de délégués pour les 1ères et Tales
- Le Conseil de classe
- Quizz sur les connaissances générales qu'ils ont du conseil de classe, ce qui s'y passe, ce qu'on peut y dire ou ne pas dire.
- Présentation du déroulement au sein du LP (intervention proviseur adjointe + chef des travaux + 1PP)



Que peut-on dire au conseil de classe?

Mettre une croix dans la case correspondant à votre choix et insérer des commentaires dans la colonne de droite (notamment pour préciser dans quelle instance ou à quel moment ce type de requête peut être formulé)

- A : On peut dire cela tel quel au conseil de classe
- B : cela intéresse le conseil, mais on ne peut pas le dire tel quel (faire des propositions d'autres formulations)
- C : cela n'est pas de la compétence du conseil. Il vaut mieux dire cela dans un autre cadre (réfléchir à quel autre moment)

N°	PHRASES PROPOSEES	A	В	С	commentaires et/ou précisions
1	Monsieur X note trop sévèrement				
2	Le professeur parle trop vite et a un accent. On n'a pas le temps de prendre des notes				
3	est ce que les professeurs peuvent s'entendre pour ne pas donner trop de travail le même jour				
4	les élèves pensent que le cours de Mlle Y n'est pas intéressant				
5	on mange mal à la cantine et il n'y a pas de papier dans les toilettes				
6	nos camarades souhaiteraient faire une sortie cinéma comme la classe de				
7	il y a trop de bruit dans le cours de Mme Z ; ce qui perturbe le bon déroulement du cours				
8	on ne peut pas accéder au CDI pour faire nos recherches				
9	les cours commencent trop le matin ; ne pourrait-on pas décaler la première heure de classe				
10	Mme X est trop autoritaire ; on ne peut pas discuter				
11	les difficultés scolaires de notre camarade sont liées à des problèmes personnels				
12	certains élèves se sentent isolés dans la classe et souffrent de difficultés d'intégration				



Lundi 15 novembre (après-midi): « Représenter, rapporter »

Formation délégués - Représenter / Rapporter

Quand?

Lundi 15 novembre 2010 13:10 - 16:05

Lieu?

Salle polyvalente

Pour qui?

Délégués de classe de 2nde + délégués au CA et délégués au CVL 22 élèves

Par qui?

Animé par le CPE et Marion

Thème

Représenter / Rapporter (comment et quoi ?)

Description

- 10' distribution des cahiers de délégués 1ères et tales
- 50' : Le jeu de la rumeur
- 15' : étude de cas sur la représentation
- 15': Pause
- 45' : Mini cas pour conclure la journée de façon ludique.
- 15' : questions diverses et 1ers retours sur ce qu'ils ont pensé de la formation

Note :Prévoir un goûter via le FSE sur le temps de pause en milieu d'après midi afin de remercier tous les délégués pour leur participation ?



MIEUX COMMUNIQUER

"LE JEU DE LA RUMEUR"

Les objectifs:

Il s'agit de sensibiliser les délégués à l'importance d'une bonne transmission de l'information en direction de leur classe. Les délégués doivent comprendre qu'il est important de faire répéter les propos tenus afin d'éviter les malentendus et surtout qu'il est capital de prendre des notes.

Les consignes :

Constituer deux groupes : un groupe témoin installé dans la salle polyvalente (environ 10 élèves) et un autre groupe à l'extérieur de cette salle (à la fin de l'exercice on recommence en inversant les groupes) ;

Donner des consignes au groupe témoin :

- . d'être attentif aux modifications de l'histoire racontée;
- . de ne pas souffler;
- . d'éviter des manifestations diverses (rires...).

Les animateurs préviennent le groupe de ce qui va se passer ;

Un des animateurs raconte l'histoire. Juste avant de commencer à raconter l'histoire, il faut faire entrer une personne qui sera avertie que son rôle sera de raconter à son tour la même histoire à une personne qui sera introduite dans la salle ultérieurement ;

Ainsi de suite, devant le groupe témoin, l'histoire est transmise ;

A la fin, l'animateur raconte à nouveau l'histoire qui a servi de base au jeu devant le groupe désormais complet.

Conclusions:

La déperdition de l'information (certains éléments sont purement et simplement occultés);

La transformation de l'information (certains éléments sont maintenus mais déformés, voire inversés);

L'importance de prendre des notes lorsque l'on peut le faire.



MIEUX COMMUNIQUER

"LE JEU DE LA RUMEUR" - Les deux histoires

Histoire 1.

Un acteur, Gérard Lanvin, vient présenter son film, "Le fils à JO", en avantpremière le lundi 13 décembre à 19h45 au cinéma Docks 76 à Rouen. Il sera accompagné de deux autres acteurs : Olivier Marchal et Vincent Moscato.

L'acteur a décidé d'inviter les classes de 1S et de TC ainsi que deux autres classes qui seront choisies par le chef d'établissement. Afin de sélectionner ces 2 classes, le proviseur a décidé d'organiser un quiz sur le cinéma (356 questions). Ce sont les délégués de classe qui devront, au nom de la classe, participer à ce jeu.

Les élèves seront accompagnés de leurs professeurs principaux ainsi que de deux surveillants, Marion et Michaël. Après la diffusion du film (la durée est de 2 heures), un échange aura lieu avec les élèves. Les 2 élèves les plus actifs au débat pourront assister à une partie du tournage du prochain film avec Gérad Lanvin.

Histoire 2.

Les élèves élus au CVL ont décidé d'organiser un évènement sur le thème de la citoyenneté. Ils ont pris contact avec la député maire Valérie Fourneyron afin qu'elle intervienne dans un premier temps au lycée le jeudi 9 décembre toute la matinée en salle polyvalente auprès de tous les élèves de classe de 2nde.

De plus le CVL a mis en place une sortie à l'assemblée nationale grâce à l'aide d'un CPE du lycée général. Cette journée aura lieu le 11 février 2011 et les 38 délégués (ceux du CVL et les délégués de classe) y participeront.

L'ensemble du projet est validé par le chef d'établissement et il ne reste plus qu'aux élus du CVL à contacter Veolia Transport afin de faire un devis pour la réservation d'un bus qui les emmènera à Paris.



GRILLE D'OBSERVATION

•	<u>Personne observée</u> :
Contenu:	Forme:
- A bien résumé l'histoire :	
oui 🗖 non 🗖	- Audible de tous - Inaudible - Est timide □
 Les noms des personnages : oui □ non □ 	- Regarde le public - Fait des gestes - Est sérieux
- La date/l'heure :	- Ne se laisse pas perturber ☐ - Autres
oui 🗖 non 🗖	
- Les classes concernées :	
oui 🗖 non 🗖	
- Le concours :	
oui 🗖 non 🗖	
- L'intérêt du concours :	
oui 🗖 non 🗖	

Mettez une croix dans chaque case correspondant à vos observations.



Le cas pratique

L'histoire:

Les élèves se plaignent de plus en plus du self. Selon des propos rapportés ici et là, la qualité et la quantité de la nourriture laissent à désirer. Plusieurs élèves, se sont présentés au bureau du C.P.E afin de se plaindre. Celui-ci a rapporté, lors d'une réunion de direction, les remarques des élèves à ce sujet. Après quelques semaines, une partie non négligeable des élèves décident de boycotter un repas après avoir déposé le jour même, au bureau du proviseur-adjoint, une lettre de plainte. La réaction est très vive de la part d'une partie du personnel. Les deux parties, agents d'un côté et élèves de l'autre, campent sur leurs positions. Faute de dialogue, tout au long de l'année les relations entre les deux parties seront délicates.

Réflexion:

A votre avis, comment aurait-il fallu s'y prendre pour éviter ce conflit ?

Réponse possible:

Les élèves disposent d'un droit de réunion. Il est souhaitable d'utiliser une des instances représentatives, à savoir l'Assemblée Générale des Délégués, ou le CVL. Ses compétences sont d'ordre consultatif. L'AG des délégués tout comme le CVL sont amenés à donner son avis et à formuler des propositions sur toutes les questions ayant trait à la vie et au travail scolaire des élèves. Celle-ci peut être réunie en séance extraordinaire, à la demande de la moitié des délégués élèves.

Il faut ensuite, avec l'accord du chef d'établissement, préparer la réunion avec pour ordre de séance : les plaintes des élèves au sujet de la nourriture au self. Prévoir ensuite la date, le lieu et les convocations. La réunion doit être préparée à savoir : qui parlera au nom des élèves ? présenter les plaintes ? quels sont vos souhaits ? quel suivi vous exigez ? etc. Dans ce cas de figure, les délégués pourraient demander la création d'une commission menu. Cette commission est généralement constituée du proviseur et de son adjoint, de l'intendante, du C.P.E, du chef-cuisine, de l'infirmière et évidemment des représentants-élèves.



Le cas pratique – Fiche élève

L'histoire:

Les élèves se plaignent de plus en plus du self. Selon des propos rapportés ici et là, la qualité et la quantité de la nourriture laissent à désirer. Plusieurs élèves, se sont présentés au bureau du C.P.E afin de se plaindre. Celui-ci a rapporté, lors d'une réunion de direction, les remarques des élèves à ce sujet. Après quelques semaines, une partie non négligeable des élèves décident de boycotter un repas après avoir déposé le jour même, au bureau du proviseur-adjoint, une lettre de plainte. La réaction est très vive de la part d'une partie du personnel. Les deux parties, agents d'un côté et élèves de l'autre, campent sur leurs positions. Faute de dialogue, tout au long de l'année les relations entre les deux parties seront délicates.

Réflexion:

A votre avis, comment aurait-il fallu s'y prendre pour éviter ce conflit ?



Les mini-cas

Il s'agit d'étudier différentes situations auxquelles les délégués sont susceptibles d'être confrontées au cours de leur mandat.

Répartir les élèves en 5 groupes. Chaque groupe prend connaissance de son cas et note la solution envisagée. (15 minutes) Un rapporteur est désigné dans le groupe et propose à l'ensemble des délégués sa solution.

Situation n°1:

Julien est très souvent absent. Les enseignants ne manquent pas de lui faire des réflexions à ce sujet. Un jour, Julien « craque » : il vous confie que sa mère est gravement malade, qu'il doit s'occuper d'elle et que « si les profs continuent », il va démissionner. Que pensez-vous de la situation ? Que comptez-vous faire ?

La situation est délicate :

- les absences risquent de perturber la scolarité de Julien
- Julien est perturbé par la maladie de sa mère
- Julien est particulièrement sensible aux réflexions des enseignants

Solutions retenues:

- 1) dialoguer avec Julien afin de lui faire admettre qu'il doit en parler à un adulte (professeur principal, CPE, assistante sociale), de voir avec lui comment mieux concilier ses études et ses problèmes familiaux, éventuellement l'accompagner dans ses démarches
- 2) s'il refuse alerter le professeur principal ou le CPE afin de demander que cessent les réflexions sans évoquer la nature des motifs des absences de Julien mais en précisant leur légitimité.
- 3) au niveau de la classe, veiller à ce que les autres élèves prennent les cours de Julien.

Situation n°2:

Un professeur annonce à la classe qu'il prévoit un devoir surveillé pour dans 15 jours, devoir qu'il considère nécessaire à ce moment de l'année. Cette semaine-là, vous avez déjà beaucoup de travail : d'autres enseignants ont les mêmes exigences. Que pensezvous de la situation ? Que comptez-vous faire ?

Solutions retenues:

- 1) réunion de la classe à la fin d'un cours afin de faire le point quant aux doléances des camarades
- 2) négociation avec le professeur concerné et s'il refuse, négociation avec les autres professeurs et/ou avec le professeur principal.
- 3) rendre compte à la classe des résultats des négociations et en cas d'échec, recherche de solutions d'organisation du travail.

Situation n°3:

Un professeur est absent et votre classe est libre durant les deux premières heures de l'après-midi. Avec vos camarades de classe vous vous rendez dans un café. Plusieurs élèves consomment de l'alcool et reviennent dans l'établissement légèrement « éméchés ». Le Proviseur croise l'un d'entre eux et considérant son état décide immédiatement de l'exclure 5 jours. Vos camarades estiment que la sanction est trop importante et « qu'il n'était pas le seul ». Comment analysez-vous la situation ? Que pensez-vous faire ?

Analyse de la situation :

- les élèves qui ont bu, ont tort
- la sanction est justifiée mais excessive
- les délégués doivent agir dans les deux sens : élèves et administration.

Solutions retenues:

- 1) réunion de la classe afin de faire comprendre la faute et recueillir les opinions de la classe : les élèves risquent de ne pas être objectifs et de tenter d'influencer les délégués
- 2) prendre rendez-vous avec le Proviseur afin de connaître son point de vue et les raisons d'une telle sanction et pour proposer une sanction moins lourde (1 à 2 jours d'exclusion) et l'organisation par les élèves fautifs d'une réunion de sensibilisation sur les méfaits de l'alcool (ce que le Proviseur peut refuser)
- 3) rendre compte des résultats de la négociation : si refus, tenter de calmer les esprits, si accord, contribuer à la mise en place de la réunion de sensibilisation.

Situation n°4:

Les élèves de votre classe ont renoncé à se rendre en étude lorsque le surveillant X s'y trouve. En effet, ce dernier, afin d'obtenir le silence ne cesse de crier si bien qu'il est

finalement difficile de travailler. Il semble que les élèves des autres classes aient adopté le même comportement. Que pensez-vous de la situation ? Que comptez-vous faire ?

Analyse de la situation :

- le surveillant X utilise une mauvaise méthode pour obtenir le silence (il crie) ce qui finalement perturbe le travail des élèves
- les élèves font du bruit : il y a des torts des deux côtés.

Solutions retenues:

- 1) dialoguer avec le surveillant afin de résoudre le problème directement
- 2) prévenir la CPE et réunir les délégués de classe.

Situation n°5:

Damien est un élève particulièrement pénible. Manifestement peu motivé par les études, il ne cesse de parler, d'apostropher les autres élèves et de perturber la classe par ses pitreries. Il collectionne les sanctions (devoirs supplémentaires, heures de retenue, exclusion de cours...) mais persiste dans son attitude. Vos camarades en ont assez et lui font souvent des remarques. L'ambiance de la classe est particulièrement tendue et les professeurs s'en plaignent. Qu'en pensez-vous ? En tant que délégué que pensez-vous pouvoir faire pour remédier à cette situation ?

Solutions retenues:

- 1) essayer de dialoguer avec Damien afin de rechercher les origines du problème et de savoir quelles sont ses motivations
- 2) en cas de refus de dialogue, lui expliquer les conséquences de ses actes, l'exhorter à faire des efforts d'adaptation et, s'il persiste dans son attitude, signaler le problème aux adultes.
- 3) en cas d'accord, le mettre en contact avec des personnes susceptibles de l'aider (CPE, Assistance sociale, CIO...) et voir avec les élèves comment mieux l'intégrer dans la classe.

Les mini-cas (fiche élève à découper)

<u>Situation n°1</u>: Julien est très souvent absent. Les enseignants ne manquent pas de lui faire des réflexions à ce sujet. Un jour, Julien « craque » : il vous confie que sa mère est gravement malade, qu'il doit s'occuper d'elle et que « si les profs continuent », il va démissionner. Que pensez-vous de la situation ? Que comptez-vous faire ?

<u>Situation n°2</u>: Un professeur annonce à la classe qu'il prévoit un devoir surveillé pour dans 15 jours, devoir qu'il considère nécessaire à ce moment de l'année. Cette semaine-là, vous avez déjà beaucoup de travail : d'autres enseignants ont les mêmes exigences. Que pensez-vous de la situation ? Que comptez-vous faire ?

<u>Situation n°3</u>: Un professeur est absent et votre classe est libre durant les deux premières heures de l'après-midi. Avec vos camarades de classe vous vous rendez dans un café. Plusieurs élèves consomment de l'alcool et reviennent dans l'établissement légèrement « éméchés ». Le Proviseur croise l'un d'entre eux et considérant son état décide immédiatement de l'exclure 5 jours. Vos camarades estiment que la sanction est trop importante et « qu'il n'était pas le seul ». Comment analysez-vous la situation ? Que pensez-vous faire ?

<u>Situation n°4</u>: Les élèves de votre classe ont renoncé à se rendre en étude lorsque le surveillant X s'y trouve. En effet, ce dernier, afin d'obtenir le silence ne cesse de crier si bien qu'il est finalement difficile de travailler. Il semble que les élèves des autres classes aient adopté le même comportement. Que pensez-vous de la situation ? Que comptez-vous faire ?

<u>Situation n°5</u>: Damien est un élève particulièrement pénible. Manifestement peu motivé par les études, il ne cesse de parler, d'apostropher les autres élèves et de perturber la classe par ses pitreries. Il collectionne les sanctions (devoirs supplémentaires, heures de retenue, exclusion de cours...) mais persiste dans son attitude. Vos camarades en ont assez et lui font souvent des remarques. L'ambiance de la classe est particulièrement tendue et les professeurs s'en plaignent. Qu'en pensezvous ? En tant que délégué que pensez-vous pouvoir faire pour remédier à cette situation ?



Vendredi 19 novembre (matin) : Formation « Le CVL »

Formation Délégués - Le CVL

Quand?

vendredi 19 novembre 2010 08:15 - 10:05

Lieu?

CDI - Salle multimédia CO1

Pour qui ? Délégués CVL 10 élèves

Par qui?

Animé par le CPE

Thème

Première réunion du CVL

Description

- Reprise de ce qui a été fait auparavant et de ce qu'est que le CVL (attributions, rôle, fonctionnement, etc.)
- Détermination des premiers projets pour les 2 années à venir.,
 - Journée du LP (M. Chetrit)
 - Don du sang
- Moyens pour mettre en œuvre ces projets (suite de la formation sur la conduite de projet du 5 novembre).